

Sommaire

Fonctionnaires

Des fonctionnaires demandent l'élargissement du panier de soins

L'Inter - vendredi 08 novembre 2019

Les enseignants maintiennent leur plainte contre l'état

Journal d'Abidjan - jeudi 07 novembre 2019

Société

Raymonde Goudou fait dépister 1500 femmes du monde rural

Le Patriote - vendredi 08 novembre 2019

Politique

Le conseiller Afrique d'Emmanuel Macron chez Amadou Gon, hier

Le Jour Plus - vendredi 08 novembre 2019

Ouattara attendu à Niamey aujourd'hui

Fraternité Matin - vendredi 08 novembre 2019

Le Conseil national du Tourisme installé

Fraternité Matin - vendredi 08 novembre 2019

200.000 participants attendus

Le Patriote - vendredi 08 novembre 2019

ARRIMAGE CMU-MUGEFCI / Une dérogation spéciale pour les bénéficiaires d'une assurance complémentaire réclamée

Des fonctionnaires demandent l'élargissement du panier de soins



Le président de la Plateforme nationale, Gnagna Zadi (dans le fond), a rassuré les fonctionnaire (Ph. DR)

Depuis le démarrage effective des prestations de la Couverture maladie universelle (Cmu), le 1er octobre dernier et son arrimage avec la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire (Mugef-Ci), ceux-ci n'ont cessé de se plaindre des nombreux désagréments qu'ils subissent. Ces désagréments portent essentiellement sur les difficultés d'accès aux soins et sur le contenu du panier de soins défini par les deux parties. Dans une déclaration dont L'inter a reçu copie hier jeudi 07 novembre 2019, la Plateforme nationale des organisations professionnelles du secteur public dit avoir été interpellée sur ces questions. Au regard de cette situation, cette centrale syndicale, sur convocation de son président Gnagna Zadi Théodore, s'est réunie le mercredi 06 novembre 2019, en session extraordinaire à son siège sis à Co-cody les II Plateaux. La déclaration indiquant après avoir entendu l'exposé de M. Oumar Koffi, secrétaire général national du Syndicat national des infirmiers anesthésistes diplômés d'État de Côte d'Ivoire (Syniadeci), par ailleurs expert de la Cmu au sein de la centrale syndicale, et le compte rendu du président Gnagna Zadi relativement à ses différentes rencontres avec les autorités sur la question, l'assemblée a fait les recommandations suivantes. La première concerne la Mugef-Ci. A cette mutuelle, la Plateforme nationale a demandé d'élargir le panier des soins (augmenter le nombre de pathologies courantes pris en charge), le nombre de médicaments pris en charge ainsi que le nombre de mutualistes bénéficiaires, consécutivement au paiement de la part patronale de l'Etat employeur qui s'élève à 425 millions de fca et des ressources supplémentaires générées par la réduction de

la production des bons Mugef-Ci. La seconde recommandation est en direction de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), structure étatique chargée de la mise en œuvre de la Cmu. La centrale syndicale lui a suggéré l'amélioration de l'accessibilité des bons de prise en charge, notamment dans les hôpitaux publics et les cliniques privées. Elle demande également l'allègement du parcours de soins pour les fonctionnaires et le ravitaillement en médicaments Cmu, des pharmacies privées et des hôpitaux. Enfin, des recommandations ont été faites à l'Etat de Côte d'Ivoire. Il lui est demandé de clarifier et simplifier la relation Cmu-Mugef-Ci pour le bien-être du fonctionnaire, d'accélérer la réhabilitation des infrastructures sanitaires et leur équipement ; de régler les revendications des personnels de santé face à la mise en œuvre de la Cmu et à l'avènement de la réforme hospitalière. Enfin de prendre une dérogation spéciale en faveur des fonctionnaires bénéficiaires d'une assurance complémentaire afin qu'ils puissent avoir accès au niveau 2 de la pyramide sanitaire, c'est-à-dire les hôpitaux généraux et centres hospitaliers régionaux.

FRANCK SOUHONE



Les enseignants maintiennent leur plainte contre l'état

On se souvient que pendant les grèves de mai et juin derniers, la Coalition des syndicats du secteur éducation-formation de Côte d'Ivoire (COSEF-CI) a porté plainte contre l'Etat pour avoir bloqué les comptes de plusieurs enseignants. Environ 5 mois après, selon Nomel Aké, porte-parole de ladite coalition, l' « affaire est en cours ». Le mardi 5 novembre, le leader de la COSEF-CI a insisté qu'il ne s'agissait pas d'une plainte sans suite. « Nous n'avons pas fait cela pour la forme, mais pour obtenir gain de cause après ce qui s'est passé », a rassuré M. Aké, avant de reconnaître tout de même quelques lourdeurs dans le processus judiciaire.

TOUMODI / LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Raymonde Goudou fait dépister 1500 femmes du monde rural



La ministre Raymonde Goudou Coffie exhorte les femmes à se dépister. (Ph. DR)

Réduire de façon significative le nombre de femmes atteintes de cancer du sein dans la région du Bélier. C'est le défi que veut relever la ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service public, Dr Raymonde Goudou Coffie. Pour ce faire, elle a décidé de miser sur la prévention en organisant samedi 31 octobre à Toumodi une campagne de dépistage gratuit à l'intention des femmes du monde rurale. Ce sont au total 1500 femmes de la région du Bélier et du département de Toumodi issues des coopératives agricoles et associations féminines qui ont participé à la campagne. La ministre Goudou Coffie en a profité pour offrir des matériels agricoles d'un coût environ de 6 millions de FCFA à toutes ces femmes. Pour elle, le mois d'octobre a été déclaré par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mois de sensibilisation, d'information et de lutte contre le cancer sous toutes ses formes. Et de par sa position de ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, ensuite de ministre de la Santé et de l'Hygiène publique et de pharmacienne, elle ne pouvait rester en marge de ce combat contre le cancer des seins. Le médecin Jean-Eude M'Baïman a expliqué aux femmes comment dépister le cancer du sein et du col de l'utérus. Une conférence publique a permis aux participants de s'imprégner des informations liées au cancer notamment celui du sein, autrefois considéré comme maladie des bourgeois. Chaque année, 2000 cas de cancer sont enregistrés en Côte d'Ivoire.

JACQUELIN MINTOH

Coopération Côte d'Ivoire- France

Le conseiller Afrique d'Emmanuel Macron chez Amadou Gon, hier

Coopération Côte d'Ivoire-France
**Un émissaire d'Emmanuel
Macron chez Amadou Gon, hier**



Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly a échangé, hier, jeudi 7 novembre 2019 en fin de soirée à son cabinet, avec Frank Paris, conseiller Afrique du président de la République française. Au terme de la rencontre, le chef du gouvernement ivoirien a confié avoir passé en revue les questions d'intérêts commun pour leurs deux pays. Cette rencontre entre Amadou Gon Coulibaly et le proche collaborateur du patron de l'Elysée intervient à 1 mois d'une visite annoncée du président de la République française, Emmanuel Macron à Abidjan.

Y. COULIBALY



Sommet extraordinaire de la Cedeao / Les Chefs d'Etat et de gouvernement de la sous-région se retrouvent au Niger pour plancher sur la crise en Guinée-Bissau.

Ouattara attendu à Niamey aujourd'hui



Le Président de la République, Alassane Ouattara, arrive à Niamey, aujourd'hui. Dans la capitale nigérienne, le numéro un ivoirien prendra part au sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) consacré à la situation politique en Guinée-Bissau. Le Chef de l'Etat connaît bien ce dossier. Lorsqu'il était président en exercice de la Cedeao (2012-2014) il avait réussi à ramener la paix dans ce pays. La Guinée-Bissau est, de nouveau, plongée dans une crise depuis la nomination, le 29 octobre, d'un nouveau Premier ministre, Faustin Imbali, en remplacement d'Aristides Gomes. Le 31 octobre, dans la foulée, le Président Mario Vaz a fait publier un décret portant nomination de 17 ministres et 14 secrétaires d'Etat. Cette attitude du Chef de l'Etat bissau-guinéen a été fermement désavouée par la communauté internationale : la Cedeao, l'Onu, l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise (Cplp), l'Union européenne. Ces institutions ont réaffirmé

leur attachement au processus arrêté en juin par la Cedeao, chargeant le gouvernement démis le 28 octobre de préparer la présidentielle du 24 novembre et de diriger les affaires du pays jusqu'à cette date. En juin, à Abuja, au Nigeria, lors du sommet qui s'est tenu à Aso rock villa (Présidence du Nigeria), les Chefs d'Etat et de gouvernement de la sous-région avaient indiqué ce qui suit : "La Conférence se félicite du bon déroulement des élections législatives du 10 mars 2019, après plusieurs reports. Elle prend note de l'évaluation de la situation faite par le comité ministériel de haut niveau, à l'issue de sa visite à Bissau, le 19 juin, dans le but de mettre fin à l'impasse politique après ces législatives. La Conférence se félicite de la publication d'un décret par Jose Mario Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau, fixant la date de l'élection présidentielle au 24 novembre 2019. Elle salue également la promulgation d'un décret présidentiel portant nomination de Aristides Gomez comme Premier ministre. La Conférence appelle instamment à la mise en place d'un nouveau gouvernement, au plus tard, le 3 juillet 2019. Au regard de la situation actuelle liée à l'expiration du mandat du Président de la République, le 23 juin 2019, et en l'absence d'un gouvernement et sur la base du consensus auquel sont parvenus les acteurs politiques, les décisions ciaprès ont été prises : le Président procédera à la signature du décret de nomination du gouvernement avant le 3 juillet 2019, sur la base de la proposition faite par le Premier ministre. Le gouvernement s'engagera notamment dans la préparation de l'élection présidentielle du 24 novembre 2019. Un nouveau procureur général sera nommé sur la base d'un consensus avant le 3 juillet 2019. Le Président restera en fonction jusqu'à la prochaine élection présidentielle et la gestion des affaires gouvernementales sera entièrement conduite par le gouvernement nouvellement constitué, conformément à la Constitution de la Guinée-Bissau". Le Président Jose Mario Vaz semble ne plus s'inscrire dans ce processus qui l'a pourtant maintenu au pouvoir. La Cedeao a dépêché, le 3 novembre, une délégation en Guinée-Bissau. Celle-ci, conduite par le ministre des Affaires étrangères du Niger, dont le Chef de l'Etat Mahamadou Issoufou assure la présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao, a rencontré les différentes parties. Le ministre des Affaires étrangères du Niger, Kalla Ankourao, qui a mené cette délégation à Bissau, a réaffirmé très clairement la position de l'organisation ouest-africaine, à savoir : son soutien plein et entier au

gouvernement de Aristides Gomes et le caractère « illégal » du décret présidentiel qui a démis ce gouvernement. Le rendez-vous de Niamey sera-t-il celui des sanctions, surtout que le Président Vaz est déterminé à faire appliquer son décret de nomination d'un nouveau gouvernement ? Tout se saura aujourd'hui.

ETIENNE ABOUA

Le ministre du Tourisme et des Loisirs a traduit en acte la volonté de doter la Côte d'Ivoire d'un outil efficace pour une meilleure coordination entre les acteurs du secteur.

Le Conseil national du Tourisme installé



Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs.

Doter la Côte d'Ivoire d'un outil efficace pour une meilleure coordination entre les acteurs du secteur. En vue de faire du tourisme en Côte d'Ivoire, le 3e pôle de développement de l'économie à l'instar des grandes nations émergentes du monde. C'est ce que l'on retient de la cérémonie solennelle du 6 novembre à l'Eden Golf Hôtel, au cours de laquelle le ministre du Tourisme et des Loisirs a procédé à l'installation officielle du Conseil national du Tourisme (Cnt). Organisée en présence de plusieurs personnalités et acteurs du secteur, la rencontre a été pour le premier responsable du Tourisme et des Loisirs en Côte d'Ivoire, l'occasion d'attirer l'attention sur la pertinence de ce nouvel outil qui s'offre avant tout comme un organe de réflexion, de propositions des acteurs du secteur du tourisme et de l'hôtellerie, mais aussi et surtout un organe de veille digne d'intérêt pour le gouvernement ivoirien : « Le Chef de l'État et le premier ministre en concertation, ayant constaté l'intérêt suscité par "Sublime Côte d'Ivoire" et voyant qu'il y avait des niches à développer dans notre secteur, ont rappelé la décision de doter la Côte d'Ivoire d'un conseil national du Tourisme. Le Conseil national du Tourisme sera dirigé par un secrétaire exécutif avec rang de ministre nommé par décret », a indiqué Siandou Fofana. Avant d'annoncer que le Cnt sera piloté dans sa mise en œuvre par Dr Apling Kouassi, anciennement directeur de cabinet au ministère du Tourisme et des Loisirs. Il n'a pas manqué de souligner que dans l'histoire de la Côte d'Ivoire cet

instrument a fait les beaux jours du secteur touristique permettant son essor dans les années 70. Il est donc impérieux pour le gouvernement de le réactiver. À en croire le président de la fédération nationale de l'industrie touristique de Côte d'Ivoire, Mamadou Diomandé, le Cnt vient combler un vide institutionnel en se positionnant comme un instrument de bonne gouvernance du secteur. Toute chose pour laquelle il a salué la mise en place de ce cadre de concertation qui englobe agences de voyages, établissements d'hébergement, bailleurs de véhicules, restaurants et artisans d'arts. « Le Conseil national du tourisme (Cnt) vient à point nommé, avec sa composition transversale qui prend en compte les principales parties prenantes de la chaîne de valeur du Tourisme et des Loisirs », s'est réjoui Lolo Diby, président de la Fédération nationale des industries touristiques de Côte d'Ivoire (Fnihi-Ci). Selon lui, cet instrument permettra de trouver des solutions durables aux faiblesses et insuffisances, en vue de « contrer de manière optimale les menaces, afin de mieux profiter de nos forces et opportunités. » Pour Marie Reine Koné, présidente de l'Association des professionnels du voyage de Côte d'Ivoire (Apv Côte d'Ivoire), l'activation du décret de création du Cnt traduit la volonté politique du gouvernement à hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à vocation touristique. Poursuivant, elle a fait savoir que les missions dévolues au Conseil permettront aux privés de prendre une part active, dans le processus de renforcement du cadre opérationnel. Et cela, en vue de garantir une contribution qualitative à la stratégie gouvernementale de développement du Tourisme dans notre pays.

BRIGITTE GUIRATHÉ

Meeting du RHDP à Yamoussoukro / Le meeting en hommage à Félix Houphouët-Boigny le 7 décembre prochain à Yamoussoukro est maintenu.

200.000 participants attendus



Adama Bictogo a exhorté les coordonnateurs à s'investir pour la réussite du meeting de Yamoussoukro. (Ph. Tono E.)

Le meeting en hommage à Félix Houphouët-Boigny le 7 décembre prochain à Yamoussoukro est maintenu. Hier, au siège annexe du RHDP, le directeur exécutif Adama Bictogo a confirmé la tenue de ce grand rassemblement dans la capitale politique. C'était au cours d'une réunion avec les coordonnateurs régionaux et leurs associés. Selon Adama Bictogo, le RHDP attend 200 mille personnes à Yamoussoukro. C'est pourquoi, le directeur exécutif du RHDP a exhorté les coordonnateurs régionaux et associés à s'impliquer pour la réussite de cet événement. Le directeur exécutif a exhorté l'assistance à s'investir pour relever le défi de la mobilisation dont la direction a été confiée au ministre Amedé Kouakou. Par ailleurs, les coordonnateurs régionaux et leurs associés ont été invités à s'organiser pour leur investiture qui débute à la mi-novembre. Adama Bictogo s'est réjoui de la forte mobilisation des militants d'Europe à l'occasion de la rentrée politique du RHDP France le week-end dernier. Et félicité Diaby Lanciné, directeur exécutif adjoint chargé des militants de l'extérieur, pour son implication personnelle et tous ceux qui se sont investis pour faire de l'événement une fête populaire. Au cours de cette réunion, les différentes structures spécialisées, notamment celles des jeunes et des femmes, ont fait un exposé sur leur redynamisation. Chargés de désigner les différents responsables au plan local avant de les mettre à la disposition des structures nationales, les régionaux ont été invités à prendre une part active dans le processus d'adhésion au parti, notamment sur la plate-forme eMilitant. Annoncé au PDCI, Beugré Mambé était bel et bien au siège annexe du RHDP. Il a même pris place à la table d'honneur. Le forcing du Bédié et du PDCI pour l'avoir dans leur escarcelle n'a donc pas payé.

THIERY LATT